



MAIRIE DE LÉE

64320 LÉE  
TEL 05 59 81 79 28  
FAX 05 59 81 83 23

-2021/05-

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 16 janvier à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi-activités de Lée, sous la présidence de Monsieur Didier RIVIERE, Maire de la commune.

**PRÉSENTS:** Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maitée BALZANO, Jérôme CAZENAVE, Jean BERLANGA, Patrick CICCIA, Béatrice TROUILH, Sophia MORAIS, Patricia ISAFAMBA, Jean-Paul ELISSALDE, Marion JUNGAS, Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ.

**ABSENTS EXCUSES :**

**PROCURATIONS :**  
Adèle DUPÉ : procuration à Maitée BALZANO  
Emmanuelle ROMANE: procuration à Patricia ISAFAMBA,  
David BARADAT: procuration à Jean BERLANGA

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Maitée BALZANO

Nombre de conseillers : 15      Présents : 12      Nombre de suffrages exprimés : 15

### Objet 5 : Acquisition de parcelles Avenue du Béarn pour élargissement de voirie

L'Avenue du Béarn connaît une urbanisation grandissante, sur la portion située entre l'avenue d'Ossau et Idron.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prévoit un élargissement de l'emprise de voirie à 14 mètres, via l'emplacement réservé n°06. Les permis de construire accordés ont été respectés et tiennent compte de cette mesure.

Il convient désormais de négocier la cession parcellaire avec chaque propriétaire et de finaliser le tout au travers d'actes en la forme administrative.

L'acquisition de ces parcelles permettra d'envisager ultérieurement un aménagement harmonieux.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à **l'unanimité**

- **AUTORISE M.** le Maire, à négocier l'acquisition avec chaque propriétaire et à acter officiellement ces acquisitions.

*Ainsi délibéré à Lée, le jour, mois et an que dessus,  
Pour Extrait conforme,*

Le Maire,  
Didier RIVIERE

